

RAPPORT DE VISITE



Mont-la-Ville. Photo aérienne de 2005, archives « Rendez-vous au verger ».

Situation et contexte

Le verger est implanté à Mont-la-Ville (830 m) sur la partie nord de la propriété d'une ancienne ferme transformée en résidence de séjour au début du 20ème siècle. La demeure de type « chalet suisse » est typique de cette époque avec cependant un caractère rustique authentique¹.

Le verger fait partie intégrante de l'ensemble paysager ainsi que les grands arbres présents : sapins blancs, noyer, marronniers et pin.

Les arbres fruitiers sont anciens et la sénescence est très prononcée. Certains sont secs, d'autres sont encore très vigoureux mais non taillés depuis au moins une vingtaine d'année. L'état sanitaire est médiocre.

¹ <https://ballenberg.ch/fr/guide/sites-architecturaux/le-plateau-bernois/361/>

La parcelle est entretenue par la pâture du bétail bovin d'un voisin avec un système de rotation par des subdivisions.

Les environs proches du village et des jardins, sont constitués d'espaces construits mais aussi de nombreuses haies et grands arbres ce qui favorise la présence de nombreuses espèces d'oiseaux.

Etat des fruitiers

Le verger est composé de nombreux pommiers et de quelques poiriers, pruniers et cerisiers. Un inventaire est établi par le propriétaire.

Certains arbres sont entièrement ou quasi entièrement desséchés, la pourriture est très importante et les signes de cassures sont nombreuses, certains sont couverts de gui. D'autres sont en mauvais état avec la présence de gui, le tronc et certaines branches sont creux, des signes de pourriture sont évidents mais la végétation est encore présente. Quelques-uns sont encore très vigoureux, mais le manque de soins pose des problèmes structurels (dominations des branches supérieures verticales et démultipliées).

Le gui est répandu sur une grande partie des arbres ainsi que des mousses et lichens très épais sur certains. Certaines parties de l'écorce du tronc et des branches se dessèchent.

Certains arbres ont été désignés pour l'abattage en collaboration avec M. Messerli. Pour des raisons de sécurité, nous n'effectuons pas ces travaux.

Observations sur la biodiversité

Avec le projet de replantation, un verger aux différents âges et des soins ainsi que des protections appropriées, le contexte d'ensemble peut être riche d'observations, d'expériences et d'enseignements.

La prairie pâturée est assez diversifiée, des nids sont observés sur les grands arbres. De nombreux troncs ont des trous d'oiseaux à différents niveaux, des nichoirs ont également été installés. Notre visite a permis d'identifier rapidement *la sitelle torchepot*, *la pie bavarde*, *la mésange charbonnière*, *la corneille*. Une observation précise, notamment sur les espèces cavernicoles, serait à demander à des experts (Parc Jura Vaudois).

La détermination des essences, leur reproduction par greffage peut avoir un intérêt du point de vue du patrimoine génétique (verger conservatoire).

Proposition d'intervention

Le propriétaire a contacté Le Parc Jura Vaudois ainsi que M. Messerli qui a indiqué notre Coopérative.

Le projet de renouvellement a démarré avec la collaboration du Parc Jura Vaudois qui vise aussi la valorisation des fruits. Il semble opportun que notre intervention soit concertée et nous souhaitons collaborer en bonne entente avec tous les acteurs. En principe, nous échangeons l'entretien du verger avec la récolte des fruits. Dans les conditions du verger actuel, nous avons toutefois demandé à M. Allier une participation aux frais pour les déplacements et le matériel. C'est avec cette transparence que nous souhaitons collaborer avec les acteurs concernés. Le partenariat avec le Parc Jura vaudois pour la récolte reste ouvert.

La première intervention, alors que la saison de taille touche à sa fin, a été de supprimer autant de gui que faire se peut. Lorsque la branche était sèche ou très mal placée, elle a été supprimée avec le gui. Avant de prévoir les interventions suivantes nous souhaitons établir les différents critères et priorités :

Sécurité

Les couronnes de grande ampleur desséchées doivent être sécurisées pour éviter des cassures brutales et des déchirures fatales. Dans ce cas, le rabattage sera fait à la tronçonneuse. Il subsistera le tronc et environ un mètre de chaque charpentière. Si une nidification est observée dans le tronc, ces travaux seront planifiés à la fin de l'automne ou au début de l'été. Cela concerne deux ou trois plantes. Rien n'est entrepris avant novembre 2025. Des conseils et avis par rapport aux oiseaux sont les bienvenus.

Soins du grand âge

Les soins des arbres très âgés ou entrés en sénescence se doivent d'être très mesurés.

L'intervention vise à améliorer la circulation de la sève et de restaurer un puits de lumière au centre, dans la mesure du possible.

Voici quelques exemples :

- une grosse branche délabrée pourra être rabattue dans la mesure où un embranchement très vigoureux est intéressant,, mais jamais plus de deux opérations de ce type la même année par arbre, et jamais dans un diamètre de plus de 10 centimètres.

- les gourmands de grandes dimensions (diam. 4-9 cm) seront supprimés dans la mesure où la branche de prolongement a des divisions de fructification et semble vigoureuse.

- les branches sèches ainsi que celles qui sont emmêlées ou qui retournent en direction du tronc seront supprimées. Mais l'intervention vise une amélioration générale et non une correction. Le volume ôté chaque année doit rester faible par rapport au volume général.

- des suppressions seront inévitables si elle permettent d'accéder à des endroits essentiels pour les soins de l'arbre. Toutefois, une pesée d'intérêt sera faite afin que la qualité de la fin de vie soit plus importante que l'application des principes de taille.

Toute intervention qui donne lieu à un débat, un désaccord ou un doute sérieux sera remise à l'année suivante, afin que les observations judicieuses nous éclairent.

Soins aux jeunes arbres

La qualité des fosses de plantation est déterminante pour l'avenir du verger. Si des fosses sont faites par une entreprise, il serait judicieux qu'elle les fasse suffisamment longtemps à l'avance pour que les parois des fosses deviennent poreuses pour le développement racinaire (plusieurs semaines, voire plusieurs mois). De même il est important de faire des trous larges et profonds (selon les limites géologiques), de pouvoir y déposer de la terre tamisée avant de planter l'arbre dont le col doit dépasser légèrement du sol. La cuvette autour du tronc n'est plus recommandée, par contre un désherbage régulier, un léger amendement de compost ou fumier mûr et un couvre-sol serait bienvenu. La protection contre le piétinement et l'aboutissement du bétail est indispensable, la protection contre les mulots et campagnols reste un défi. Gageons que les rapaces nous assisteront.

Pédagogie et enseignement

Le lieu, le contexte et l'intention des propriétaires nous poussent à proposer cet endroit pour une formation continue des arboriculteurs amateurs ou propriétaires de verger pour les soins aux vieux fruitiers et des soins aux jeunes plantations. L'intervention de M. Messerli serait idéale. C'est dans cette idée que nous souhaitons collaborer et créer un groupe avec tous ceux qui sont amenés à collaborer à ce projet.

Le propriétaire a procédé à une numérotation et à un plan du verger, cet outil précieux nous permettra de mettre à disposition le suivi de chaque plante. La richesse historique du domaine et les documents collectés font partie du matériel précieux pour la formation et le suivi des soins.

Ce serait un honneur de faire rayonner ce verger de cette façon et d'en faire un exemple botanique et humain.

Programme d'intervention de la Coopérative

Avril 2025, suppression du gui, diagnostic général.

Mai 2025 séance avec Parc Jura Vaudois et B. Messerli. Discussions du plan et du programme.

Automne 2025, aide à la plantation

Février-mars 2026, sécurisation, éclaircissement, désherbage

Un suivi annuel sera effectué en fin d'hiver ainsi que des interventions en cas de sécheresse.

La question des traitements pour les jeunes arbres reste ouverte. Des essais avec des traitements phytothérapeutiques seraient à étudier.

Le programme inclus la présence du propriétaire s'il est disponible.

Conclusion

Tous ces éléments restent des suggestions qui sont à discuter ou à compléter. En général, nous n'intervenons pas dans le périmètre du Parc, mais le contexte particulier de ce domaine et le projet nous enthousiasment. Nous souhaitons garder toute forme de collaboration et de partenariat ouvert. Une séance au mois de mai 2025 avec les protagonistes permettrait de coordonner et de sceller les partenariats.

